



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 04 / 02 / 2026 à 10:34

Date de publication : mercredi 21 janvier 2026 à 02:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 38 - Isère

Support de parution : LyonCapitale.fr

Par acte SSP en date du 11 janvier 2026 il a été constitué une SAS dénommée :

TERRES DU VENEON

Siège social : 54 PLACE DE LA FONTAINE – L'ALLEAU

- 38860 LES DEUX ALPES

Capital : 20.000 €

Objet social :

- L'acquisition, l'aménagement, la gestion, l'administration et la cession de tous biens et droits immobiliers ;
- Le placement de ses fonds disponibles et la gestion de valeurs mobilières,
- Toutes prestations de services aux locataires,
- Toutes activité en matière de formation et/ou consulting,

Président : Monsieur Quentin DURAND demeurant 7 place de Venosc – 38860 LES DEUX ALPES

Directrice Générale : Madame Alexia CASTALDI demeurant 870 route de Collonge – 38200 JARDIN

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque associé est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.

Clauses d'agrément : Les actions ne sont cessibles qu'avec l'agrément préalable de la majorité des voix des associés.

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de GRENOBLE

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/34a9446e-3fa9-46b4-a404-e182a539c6ee-form-instance>